

---

**Rapport de la commission sociale, jeunesse et enfance du 24 mai 2022**

Rapporteur : Barbara LANZILAO

**M 149 – 22.02 POUR DES RENCONTRES PRÉ OU POST RETRAITÉS**

Introduction d'un motionnaire (SOC) : Certaines personnes se retrouvent déstabilisées et angoissées au moment de la retraite alors que d'autres se sentent très à l'aise durant cette période. Ces deux publics pourraient se rencontrer pour construire quelque chose ensemble (sans oublier les Promotions seniors de la Commune). Par exemple : organiser des 'cafés-croissants' pour les retraités à une fréquence qui reste à définir, ce projet est une manière de créer un lien social.

Mme FIORETTA, Déléguée aux seniors au Service de la cohésion sociale : La retraite est un changement qui amène de nouvelles opportunités et des inquiétudes. Il faut réapprendre à gérer son temps et son horaire. Parfois, les retraités ont du mal à continuer à se sentir utiles, et à donner un sens à ce nouveau chapitre de la vie. C'est aussi souvent un écueil dans la situation financière, car 40% des personnes retraitées voient leurs revenus diminuer. C'est aussi un chamboulement au niveau du réseau social et de la vie de couple car il faut réapprendre à vivre ensemble.

Il est très important d'anticiper ce passage à la retraite. Des ateliers de préparation à la retraite sont proposés par certaines grandes entreprises ou par des fondations, telles que :

- la Fondation AVANTAGE, créée par PRO SENECTUTE, pour des personnes âgées de 45 à 65 ans ; les sujets des ateliers tournent autour du maintien de l'employabilité pour les personnes autour de 50 ans, des questions psycho-sociales et de santé pour identifier les changements et définir les futures activités et des questions financières ;
- la Fondation INNOVAGE ; la Déléguée aux seniors n'ayant pas pu la contacter, elle se demande si cette fondation existe toujours. ; elle proposerait des ateliers mis en place par des jeunes retraités pour des pré-retraités ; elle s'adresserait à un public de cadres ;
- la Fondation FORCES NOUVELLES ; des modules présentant toutes les possibilités offertes par telle ville ou les institutions cantonales en termes de conférences, loisirs, formation, bénévolat, etc. sont organisés ; les modules visent à réfléchir aux changements et sont moins pragmatiques que les ateliers proposés par la Fondation AVANTAGE.

Différentes villes proposent à leurs habitants des cours de préparation à la retraite. Elles ont aussi des ateliers spécifiques pour les personnes migrantes qui souhaitent retourner dans leur pays à la retraite.

En 2009 et 2011, la Ville de Lancy avait proposé des ateliers de préparation à la retraite pour ses habitants âgés entre 60 et 65 ans en collaboration avec PRO SENECTUTE et qui avaient rencontré un vif succès.

À Vernier, il y a les Promotions seniors et deux séances seront organisées en septembre et octobre concernant les prestations financières à la retraite mises en place avec PRO SENECTUTE et l'Hospice général. Déjà 300 personnes ont fait part de leur intérêt à participer à ces séances.

L'enjeu d'une telle initiative est de toucher les personnes qui en ont réellement besoin car les messages préventifs accentuent souvent les inégalités puisque ce sont souvent les personnes qui vont bien qui s'emparent du projet. Il est donc important de réfléchir à une manière de faire qui puisse atteindre les personnes les plus vulnérables. Ces discussions devraient préférablement être encadrées par un professionnel. Selon l'expérience acquise avec les groupes de parole « Proches aidants », il est important de poser un cadre à la discussion et de ne pas juger l'autre. Un cadre clair permet d'avoir une discussion plus libre.

M. KETTENACKER, Chef du service de la cohésion sociale : La solution proposée pour répondre à la motion serait la création d'ateliers dont la fréquence est encore à définir. Si l'Administration publique s'empare de l'organisation de ces ateliers, il serait intéressant d'y injecter un contenu d'informations sociales de prévention. Une thématique est aussi une base de rassemblement, avec une dimension participative d'échanges, d'expérience et de discussions autour d'un café.

Ce format simple pourrait être assuré par un prestataire externe, tel que PRO SENECTUTE (le prix d'une séance pourrait s'élever entre CHF 1'000.00 et CHF 2'000.00).

Un atelier par année pourrait être organisé dans un premier temps et augmenté en fonction du succès rencontré.

À compléter par des rassemblements organisés de manière spontanée par la société civile, tels que des *stamm* dans des lieux de rencontre publics où des retraités organiseraient des rencontres pour d'autres retraités.

La plus-value de l'intervention d'une administration publique est d'injecter une dimension « information sociale ».

Le motionnaire (SOC) approuve l'intervention d'un professionnel pour aider à débloquent les choses au lieu d'avoir des discussions vides.

Un commissaire (ALTERNATIVE) estime que ces propositions sont louables pour désenclaver des personnes isolées. Néanmoins, elles vont gonfler les dépenses de la Commune. Ce projet n'est pas une innovation car de nombreuses choses ont été mises en place depuis de nombreuses années, et ce type de projet s'immisce trop dans la vie des retraités. Ce projet est donc plutôt destiné à des retraités en situation de vulnérabilité qui ne représentent pas la majorité. Toutefois le principe reste intéressant, mais il faut limiter l'implication de la Commune et des assistants sociaux car les problèmes ne sont pas les mêmes pour un retraité moyen et une personne dans la précarité, et ce genre de projet amène une infantilisation des personnes. Il préfère le concept des *stamm* sans que cela devienne une institution.

Pour un commissaire (VERT.E.S), il est important de mettre l'accent sur la sociabilité, et prendre en considération que certains retraités se retrouvent sans activité et sans lien social (hormis celui familial si ce dernier est existant). Dès lors, la proposition de rencontres pourrait les intéresser.

Pour M. STAUB, Conseiller administratif, le projet proposé ne va pas mettre en péril le budget de la Commune. L'avantage de ce projet est de pouvoir le tester sur les budgets constants. En cas de succès, les Conseillers municipaux seront à nouveau consultés pour voir si les budgets peuvent être augmentés, la Commune ne va pas imposer un système ou une prestation.

Le but de ce projet n'est pas de remplacer les clubs d'aînés ou d'autres lieux présentant des échanges spontanés. L'intervention d'un professionnel peut amener une plus-value aux discussions. La prestation sera externalisée et confiée à des personnes qui ont l'habitude de ce genre de thématique, comme PRO SENECTUTE, car la Délégation aux seniors s'occupe plutôt de personnes précarisées.

Ce projet sera testé et un bilan sera effectué pour voir s'il est pertinent de le maintenir. La Commune mettra à disposition des lieux de rencontres.

#### **VOTE :**

**Acceptons-nous la motion M 149 – 22.02, Pour des rencontres pré ou post retraités ?**

**8 OUI (3 SOC, 1 VERT.E.S, 2 MCG, 1 ALTERNATIVE, 1 UDC)**

**La motion est acceptée à l'unanimité.**